

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.fr



04 OCTOBRE 2022

N° 6

SOMMAIRE

L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser



- Réunion de la Commission,
- Assemblée extraordinaire,
- Rappel montant Indemnités d'arbitrage,
- Pense-bête,
- Information licences,
- Résultats Semaine 39,
- Sportivité Semaine 39,
- Indisponibilités,
- Rectificatif Calendrier,
- Calendrier Semaines 41 & 42,

SAISON 2022 - 2023

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 03 octobre 2022.

Présents : Pierre Jean BERNARD, Bruno CADART, Francis LACOMME, Marcel MARTINS et René SILHOL.

ASSEMBLEE EXTRAORDINAIRE

Je ne reviens pas sur le déroulement de l'assemblée que nous avons eue au mois de juin, qui ne s'est pas déroulée comme d'habitude, et vous en connaissez les raisons. Les différents classements sont prêts et nous allons pouvoir vous donner les récompenses qui vous sont dues.

Pour cela, nous organisons une assemblée extraordinaire à la **salle Capitany, à Colomiers, au 10 avenue Yves Brunaud, le mardi 29 novembre à 19 h.**

Rassurez-vous, il n'y a pas de rencontres majeures du "Mondial" ce jour-là.

Nous ne convoquons que les équipes ayant gagné des récompenses. Elles devront être présentes faute de quoi, elles ne pourront pas recevoir les récompenses auxquelles elles prétendent.

Un petit pot de bienvenue vous sera servi à l'issue de cette cérémonie.

Sont convoquées les équipes suivantes :

US AERO FOOT, ASCA, ALTRAN FOOT, FC BALEC, FC CANTOU'LOUSAIN, ASC CNES, AS DRT, DYNAMO FC, USEMA COLOMIERS, ASEAT, AS EVOTEC, FORZA VIOLA FC, IO TEAM, LES SHADOCKS DE SEILH, AS MATRA, MAZDALAND, MECAPROTEC FC, NIMBA O.T., PASPORT, FC POTO, SAINT ALBAN, SOPRA STERIA FOOT, ATHLETICO TOLOSA A, ATHLETICO TOLOSA B, TOLOSA DUCKS, O. TOULOUSE et TOULOUSE SA.

Je vous donne donc rendez-vous au 29 novembre, car je ferais le nécessaire pour être présent.

Cordialement,

Patrick FINKBEINER

RAPPEL MONTANT INDEMNITES D'ARBITRAGE

Comme précisé lors de l'**assemblée générale** ainsi que sur les **bulletins précédents**, le montant des indemnités d'arbitrage à compter de cette saison a été réévalué. Malheureusement certains clubs n'ont toujours pas assimilés cette modification et continuent à régler l'ancienne indemnité (à rectifier rapidement sur vos prochains matchs)

Celui-ci est dorénavant de **46.00 €** à régler avant le match, pour moitié soit **23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 BULLETINS

③ Pour accéder au memento : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 MEMENTO

④ Pour accéder aux classements : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CLASSEMENTS

⑤ Pour accéder aux calendriers : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 CALENDRIERS

⑥ Pour accéder au règlement intérieur : FOOTBALL A 11
 LA PRATIQUE
 REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DEMANDE DE LICENCE**

Si vous n'avez pas de fiche de demande de licence, vous avez la possibilité de la télécharger en format pdf, sur notre site :

- ① www.fsgt31.fr,
- ② Football à 11,
- ③ Actualités,
- ④ Demande de licence.

❸ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

- ① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>
- ② onglet : « en cas d'accident ».
- ③ télécharger le document en format pdf.

❹ **TARIFS**

🔊 Tarifs des licences :

Adulte avec assurance : **39.70 €**

Jeune avec assurance (né en 2005 à 2009) : **33.20 €**

Voir ci-dessous la liste des **documents à fournir à la commission** pour toute demande de licences :

Dossier complet pour une nouvelle licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + Carton blanc avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée u dos du carton + **Paiement chèque ou virement bancaire (joindre avis de virement)**

Dossier complet pour un renouvellement licence = Création du lot de licences sur le site + Impression et fourniture du bordereau du lot saisi + Bordereau de commande licences + **Païement chèque ou virement bancaire** (*joindre avis de virement*)

La qualification des joueurs est immédiate, à la seule condition que le dossier fourni à la commission soit COMPLET (suivant documents demandés ci-dessus). La date de réception du dossier prise en compte est celle du cachet de la poste si envoi postal, ou celle du dépôt à la commission.

Pour tout dossier INCOMPLET, la licence ne sera pas délivrée et le joueur ne sera pas qualifié.

Rectificatif : Les dépôts et les retraits de licences ne pourront se faire que **le lundi après-midi entre 15h30 et 19h30**, jours et heures de présence des membres de la commission football.

En dehors de ce jour et de ces heures, vos dossiers seront à déposer auprès de l'accueil du comité en respectant les horaires d'ouverture.

Sans le respect de ces consignes, vous prenez le risque que **vos** joueur(s) ne soit(ent) pas qualifié(s).

🔊 Tarifs d'arbitrage à régler impérativement avant le match :

Indemnité d'arbitrage : **8.00 €**

Indemnité de déplacement : **38.00 €**

Soit un total de **46.00 €** à régler pour moitié **soit 23.00 € par équipe** (ou **46.00 € par équipe** pour les rencontres ou y a deux arbitres).

⑤ LICENCIÉS D'UNE AUTRE DISCIPLINE

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans un **autre club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession **l'autorisation du club d'appartenance + Carton blanc** (avec photo joueur et photocopie de la pièce d'identité collée au dos du carton)

Les licenciés d'une **autre discipline** évoluant dans le **même club** seront **qualifiés** lorsque la commission aura en sa possession le **carton blanc**.

Important : Un licencié **ne peut pratiquer** dans un autre club une discipline existante dans le sien.

⑥ PARTICIPATION FOOT A SEPT- FOOT A ONZE

Précision concernant la participation des joueurs de "Foot à 7" et "Foot à 11" dans ces deux disciplines :

Une des deux disciplines peut utiliser lors d'une rencontre, **¼ des joueurs** inscrits sur la feuille de match appartenant à l'autre discipline.

Soit :

3 joueurs de Foot à 11 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 7

4 joueurs de Foot à 7 peuvent être utilisés dans l'équipe de Foot à 11

D'autre part, en respectant le délai de 48 heures, un joueur peut jouer à 11 et à 7 la même semaine.

⑦ COULEUR FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons à toutes fins utiles d'utiliser les feuilles de **COULEUR VERTE** pour la **Coupe A. DELAUNE**, les feuilles de **COULEUR JAUNE** pour la **Coupe OCCITANE** et les feuilles de **COULEUR BLANCHE** pour le **Championnat**.

⑧ REDACTION FEUILLES DE MATCH

Nous rappelons de nouveau que les noms des joueurs doivent être inscrits en **MAJUSCULES**, qu'aucun joueur ne doit être raturé (marqué non joué par l'arbitre) et que les feuilles de match qui sont auto-carbonées doivent être dépliées afin que des inscriptions gênantes n'apparaissent sur le double.

La transgression à ces règles entrainera automatiquement une amende pour le club fautif.

D'autre part, les feuilles de match bien remplies facilitent le travail de la Commission. Aussi, remplissez-les scrupuleusement.

⑨ CONTROLE FEUILLES DE MATCH

Toutes les feuilles de match sont contrôlées automatiquement par la Commission, même en absence de réclamation.

Alors soyez vigilants lorsque vous formez vos équipes, afin d'éviter tout litige éventuel.

⑩ CONTROLE SYSTEMATIQUE DES LICENCES ET DEBUT DES RENCONTRES

Nous vous rappelons que, comme les saisons précédentes, un **contrôle systématique des licences** sera effectué par l'arbitre à chaque rencontre.

D'autre part, " **une rencontre devra impérativement débiter au plus tard, un quart d'heure après l'horaire désigné sur le bulletin, toutes les vérifications d'usage ayant été effectuées. L'équipe n'étant pas prête sera déclarée forfait** ".

Si pour une rencontre fixée à 19h45 par exemple, l'arbitre n'est pas en mesure d'avoir terminé la vérification des licences pour commencer la rencontre à 20h00 dernière limite, alors l'équipe qui n'est pas prête sera déclarée " **Forfait** ".

Il en va de même si aucune des deux équipes n'est prête à 20h00.

Alors prenez vos dispositions pour éviter tout litige.

①① QUALIFICATIONS JOUEURS

Les compétitions débutant la semaine 38, à partir du lundi 19 septembre 2022, par les rencontres des Coupes, **les joueurs devront être qualifiés pour cette date**. Sachant que la permanence de la Commission se tient le **lundi après-midi à partir de 16h00**, et tenant compte par ailleurs, qu'il n'y a plus les délais de qualification il est **IMPERATIF** que **les dossiers licences soient COMPLETS pour le 19 septembre**

2022, faute de quoi, leurs joueurs ne seront pas en règle pour participer au démarrage de la saison, ce qui se traduira par des rencontres perdues par forfait ou pénalité.

D'autre part, si le jour de la rencontre, un joueur n'a pas sa licence (bien que déposée à la Commission), il doit **OBLIGATOIREMENT se munir d'une pièce d'identité**, ou être en possession de **sa licence de la saison dernière**, sinon il ne pourra pas participer à la rencontre.

Alors, prévenez vos joueurs.

ATTENTION : Pour la **pièce d'identité** seule l'original ou la photocopie sera **accepté** (celle-ci devra être bien lisible).

Celle présentée en version numérique sur téléphone portable ou sur tablette sera **refusée**

① ② CERTIFICATS MEDICAUX

Les responsables de clubs doivent gérer la conformité de ces certificats vis à vis de la nouvelle législation.

Il est donc primordial que chaque joueur soit à jour avant que son dirigeant le laisse pratiquer sur un terrain, car dans le cas contraire, c'est sa responsabilité qu'il engage.

① ③ REPORT DE MATCH

Pour un **report de match**, vous devez le demander **au plus tard avant le vendredi midi suivant la 1^{ère} programmation sur le bulletin**. Sinon pas de possibilité de report.

Si cette demande a été faite par "**courrier électronique**", **la demande doit comporter la signature manuscrite et lisible**, et **être scannée et envoyée en pièce jointe**. La demande ORIGINALE, obligatoirement signée par le président du club devra être confirmée dans les 48 heures à la commission.

① ④ EQUIPEMENTS DES EQUIPES

🔊 RESPECT DES COULEURS :

Sur la feuille d'engagement, vous nous avez fait connaître les deux couleurs de maillots que nous avons retranscrites dans le Mémento. Ce sont les couleurs avec lesquelles vous devez obligatoirement jouer lorsque vous êtes "visiteurs".

ART 14-A : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les Clubs doivent jouer sous les couleurs qu'ils ont déclarées à la Commission. Si les deux équipes en présence jouent sous des couleurs semblables ou pouvant amener une confusion :

- le **Club recevant** doit changer les siennes, sous peine de match perdu si aucune entente n'est trouvée entre les deux équipes,

🔊 LES BALLONS :

Des problèmes survenus lors de certaines rencontres les saisons passées nous font vous rappeler ce point de règlement. Soyez-y très attentifs :

ART 14-D : MATERIEL DE JEU ET EQUIPEMENTS

Les ballons sont fournis, **sous peine de la perte du match**, par le club recevant et en nombre suffisant pour permettre à l'arbitre de mener la rencontre à son terme. Sur terrain neutre, chaque équipe devra présenter, avant le match, un ballon en parfait état. L'organisateur est tenu de fournir le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement de la rencontre.

Alors prenez vos précautions pour éviter tout nouveau problème.

INFORMATION LICENCES

PRECISION IMPORTANTE AU SUJET DU CARTON LICENCE : C'EST LA CARTE DE GAUCHE QUI DOIT ETRE RAPPORTEE POUR ETRE VALIDEE. LA CARTE « EXEMPLAIRE ADHERENT » EST DESTINEE A UNE AUTRE PRATIQUE SI BESOIN.

Les photos utilisées ne doivent pas être récupérées sur la licence des saisons précédentes, sous peine de licence refusée.



A compter de la **DATE DE DISPONIBILITE DE VOS CARTONS LICENCES** à la commission (suivant parution Bulletin) vous disposerez d'un **DELAÏ DE UN MOIS ET DEMI (1.5) AU MAXIMUM (SOIT 6 SEMAINES)** pour effectuer à votre convenance, toutes les démarches nécessaires (Retrait des cartons licences - Retour des licences à valider & Retrait des licences validées par commission) Passé cette date, les joueurs concernés par des **LICENCES NON VALIDEES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS** (match perdu pour le club)



DOSSIERS INCOMPLETS POUR QUALIFICATION JOUEURS

GRINTA US	Manque carton blanc du joueur LANNEGRAND Ludovic
IO TEAM	Manque photo + copie pièce d'identité sur carton blanc fourni pour le joueur IAGO Carvalho
TOULOUSE SA	Manque carton blanc du joueur PUJAPUJANE Ivan James Katan



POUR REGULARISATION DOSSIER

US AERO FOOT	Fournir carton blanc du joueur TACHIER Clément (à refaire)
ASFP LUSITANOS	Fournir carton blanc du joueur MORAIS DOS SANTOS Bruno (à refaire)
IO TEAM	Fournir carton blanc du joueur BOUIDA Tristan (à refaire)



SUIVI ETAT DES LICENCES CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETRAIT CARTONS LICENCES (NOMBRE)	DATE RETOUR LICENCES A VALIDER (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCES VALIDEES PAR COMMISSION	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
US AERO FOOT	26/09 (17)				07/11
	10/10 (1)				21/11
ASCA	26/09 (26)	26/09 (26)	03/10 (26)	03/10 (26)	07/11
	03/10 (1)	03/10 (1)	03/10 (1)	03/10 (1)	14/11
ALTRAN FOOT	26/09 (17)				07/11
	10/10 (4)				21/11
FC BALEC	21/09 (20)	21/09 (20)			07/11
	10/10 (1)				21/11
FC CANTOU'LOUSAIN	16/09 (35)				31/10
ASC CNES	16/09 (21)	16/09 (21)			31/10
	26/09 (6)				07/11
AS DRT	26/09 (16)				07/11
	10/10 (6)				21/11
DYNAMO FC	26/09 (22)	03/10 (22)			07/11
USEMA COLOMIERS	26/09 (9)	28/09 (9)	03/10 (9)	03/10 (9)	07/11
ASEAT	26/09 (17)				07/11
AS EVOTEC	26/09 (19)				07/11
	10/10 (4)				21/11
FORZA VIOLA FC	10/10 (27)				21/11
ASFP LUSITANOS	10/10 (21)				21/11
AGATE FC	10/10 (13)				21/11
GRINTA US	10/10 (20)				21/11
INTERNAT FC	26/09 (16)				07/11
IO TEAM	10/10 (20)				21/11
LES SHADOCKS DE SEILH	26/09 (25)				07/11
LES VIEILLES CANILLES	26/09 (24)				07/11
AS MATRA	22/09 (23)	22/09 (23)			07/11
MECAPROTEC FC	26/09 (17)				07/11
	10/10 (2)				21/11
MISTRAL PL	26/09 (25)				07/11
	10/10 (1)				21/11
NEW TEAM	10/10 (15)				21/11
NIMBA OT	26/09 (9)	26/09 (9)			07/11
	10/10 (3)				21/11

PASPORT	26/09 (22)				07/11
	03/10 (3)				14/11
FC POTO	26/09 (20)	27/09 (20)			07/11
RCLSP	26/09 (18)				07/11
SAINT ALBAN	26/09 (22)	03/10 (22)			07/11
	10/10 (3)				21/11
AJ SAINT EXUPERY	10/10 (1)				21/11
SB SPORT FC	26/09 (18)	27/09 (18)			07/11
	10/10 (1)				21/11
SOPRA STERIA FOOT	10/10 (24)				21/11
ATHLETICO TOLOSA	16/09 (5)	19/09 (5)	03/10 (5)	03/10 (5)	31/10
	26/09 (13)	26/09 (13)	03/10 (13)	03/10 (13)	07/11
	03/10 (4)	03/10 (4)	03/10 (4)	03/10 (4)	14/11
	10/10 (3)				21/11
TOLOSA DUCKS	03/10 (22)	03/10 (22)	03/10 (22)	03/10 (22)	14/11
	03/10 (4)	03/10 (4)			14/11
O. TOULOUSE	26/09 (10)				07/11
	10/10 (2)				21/11
TOULOUSE SA	26/09 (16)				07/11
	10/10 (1)				21/11

16/09 (21)	Cartons Licences disponibles / Retirés / Licences à ramener pour Validation / Licences validés par Commission et non retirés par club
16/09 (21)	Licences validées par Commission et récupérées par club
16/09 (21)	Avertissement => délai restant inférieur à 2 semaines avant disqualification Joueurs
31/10	Date limite pour Traitement complet du dossier
31/10	Date de disqualification du (des) joueur(s)

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission

RESULTATS

SEMAINE 39 DU 26/09/2022 AU 30/09/2022

Division Excellence : Journée 1 aller

FC POTO	0	-	0	PASPORT
AJ SAINT EXUPERY	2	-	3	ATHLETICO TOLOSA B
ASC CNES	1	-	1	MECAPROTEC FC
USEMA COLOMIERS	2	-	5	FC CANTOU'LOUSAIN

Exempt : ASEAT

Division Promotion Excellence : Journée 1 aller

ATHLETICO TOLOSA A	0	-	3	AGATE FC
DYNAMO FC	7	-	0	O. TOULOUSE
LES SHADOCKS DE SEILH	3	-	2	FORZA VIOLA FC
ALTRAN FOOT	4	-	4	TOULOUSE SA


Exempt : US AERO FOOT

Division Honneur : Journée 1 aller








MISTRAL P.L.	0	-	2	NIMBA OT
FC BALEC	0	-	6	SAINT ALBAN
AS MATRA	4	-	0	GRINTA US
ASFP LUSITANOS	1	-	7	IO TEAM

Exempt : TOLOSA DUCKS

Division Promotion : Journée 1 aller

ASCA	1	-	8	SB SPORT FC
LES VIEILLES CANAILLES	1	-	3	SOPRA STERIA FOOT
AS EVOTEC	1	-	8	RCLSP
AS DRT		Remis		NEW TEAM 

Exempt : INTERNAT FC

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	

Feuille de match non parvenue dans les délais ➔ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINE 39

Trois sorties temporaires et **Quinze** avertissements pour **15** rencontres arbitrées.

INDISPONIBILITES

Sur la feuille d'engagement de début de saison, nous vous demandons vos indisponibilités concernant les différentes périodes de vacances. Or chaque fois, certains d'entre vous ne remplissent pas le tableau et sont par contre indisponibles pendant certaines vacances, notamment celles de Noël.

Vous savez tous que ces périodes permettent de faire les matchs de rattrapage. Les équipes qui ne nous ont pas précisé qu'elles ne pouvaient pas jouer pendant ces périodes, peuvent avoir des rencontres de programmées. Il peut s'ensuivre ensuite des forfaits qui seraient fort regrettables, surtout en cette période difficile avec la mairie.

Donc si vous ne pouvez pas jouer pendant les vacances de Noël, prévenez-nous rapidement et ce avant la programmation à la mairie de Toulouse.

D'autre part, certains nous ont donné les trois périodes de vacances scolaires comme indisponibles. Nous serons peut-être obligés de vous faire jouer pendant ces semaines-là (sauf vacances de Noël).

RECTIFICATIFS CALENDRIER

SEMAINE 41 DU 10/10/2022 AU 14/10/2022

Division : Promotion - Journée 2 aller :

RCLSP

AS DRT

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

SB SPORT FC

AS EVOTEC

Voir feuille des rencontres de ce bulletin

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que le match se déroulera bien la semaine concernée. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrain utilisé par les clubs :

ASFP LUSITANOS : Castelginest : 4 rue du docteur Matéo

SAINT ALBAN : St Alban : Stade Faure - rue de Salgareda

ASCA : Beaupuy : Chemin du stade

RCLSP : Roques sur Garonne : Chemin du stade

FC CANTOU'LOUSAIN : Foot UT3 Paul Sabatier Toulouse : 118 Route de Narbonne

GRINTA US : Baziège : Chemin de la Plaine d'Amont

SEMAINE 41 DU 10/10/2022 AU 14/10/2022

Division : Excellence - Journée 2 aller

FC POTO

USEMA COLOMIERS

Lardenne Synthé

Ve 14/10 20H00

ATHLETICO TOLOSA B

MECAPROTEC FC

Muret Auriol Synthé

Lu 10/10 20h00

ASC CNES

FC CANTOU'LOUSAIN

UT3 Paul Sabatier Hb

Ve 14/10 19h45

PASPORT

ASEAT

Barran Hb

Ve 14/10 19h45

Exempt : AJ SAINT EXUPERY

Division : Promotion Excellence - Journée 2 aller

O. TOULOUSE

ATHLETICO TOLOSA A

Sordelo St

Je 13/10 19h45

FORZA VIOLA FC

ALTRAN FOOT

Stadium n°4 Synthé

Je 13/10 20h15

AGATE FC

SHADOCKS DE SEILH

Seilh Synthé

Ve 14/10 20h45

US AERO FOOT

DYNAMO FC

Sordelo St

Me 12/10 19h45

Exempt : TOULOUSE SA

Division : Honneur - Journée 2 aller

SAINT ALBAN	MISTRAL P.L	St Alban Faure Hb	Lu 10/10	20h30
GRINTA US	ASFP LUSITANOS	Baziège Hb	Lu 10/10	20h30
NIMBA OT	AS MATRA	M. Cerdan St	Lu 10/10	19h45
TOLOSA DUCKS	FC BALEC	Argoulets St	Je 13/10	19h45

Exempt : IO TEAM

Division : Promotion - Journée 2 aller

SOPRA STERIA FOOT	ASCA	Beaupuy Hb	Me 12/10	20h15
RCLSP	AS DRT	Roques Hb	Lu 10/10	20h30
SB SPORT FC	AS EVOTEC	Sordelo Hb	Lu 10/10	19h45
INTERNAT FC	VIEILLES CANAILLES	Lardenne Synthé	Me 12/10	19h45

Exempt : NEW TEAM

SEMAINE 42 DU 17/10/2022 AU 21/10/2022**Coupe Auguste DELAUNE*****Poule Unique - Tour 3 :***

FORZA VIOLA FC	SAINT ALBAN	Stadium n°4 Synth	Je 20/10	20h15
AJ SAINT EXUPERY	FC CANTOU'LOUSAIN	UT3 Paul Sabatier Hb	Ve 21/10	19h45
ASFP LUSITANOS	PASPORT	Castelginest Hb.	Lu 17/10	20h30

Exempt : FC POTO

Coupe OCCITANE***Poule A - Tour 3 :***

NEW TEAM	SB SPORT FC	Lardenne Synthé	Me 19/10	19h45
ASC CNES	SHADOCKS DE SEILH	Seilh Synthé	Ve 21/10	20h45
INTERNAT FC	ASCA	Beaupuy Hb	Me 19/10	20h15

Poule B - Tour 3 :

RCLSP	TOLOSA DUCKS	Roques Hb	Lu 17/10	20h30
FC BALEC	VIEILLES CANAILLES	Sordelo St	Je 20/10	19h45

Exempt :
ATHLETICO TOLOSA A

Poule C - Tour 3 :

GRINTA US	ATHLETICO TOLOSA B	Baziège Hb	Lu 17/10	20h30
ASEAT	TOULOUSE SA	Barran Hb	Ve 21/10	19h45

Exempt : DYNAMO FC

Poule D - Tour 3 :

AS DRT	IO TEAM	Sordelo St	Me 19/10	19h45
AS MATRA	USEMA COLOMIERS	Capitany Synthé	Me 19/10	20h00

Exempt : US AERO FOOT

Poule E - Tour 3 :

SOPRA STERIA FOOT	MISTRAL P.L	Argoulets St	Je 20/10	19h45
MECAPROTEC FC	ALTRAN FOOT	Muret Auriol Synthé	Lu 17/10	20h00

Exempt : O.TOULOUSE